



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



LES TROIS GLORIEUSES

Il devait y avoir deux journées vosgiennes; en fait, il y en eut trois : les samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai.

Et que l'on veuille bien m'excuser d'avoir choisi un titre aussi prétentieux et qui rappelle une belle page de gloire de notre pays. Mais, pour notre Amicale, l'Assemblée générale de sa section vosgienne est un fleuron supplémentaire qui va orner notre drapeau.

Je ne vais pas vous décrire par le menu ce que furent ces trois journées, je laisse ce soin à notre ami Saint-Omer; mais je vais essayer de vous décrire l'ambiance exceptionnelle qui n'a cessé de régner pendant ces trois glorieuses journées.

Le vendredi 18, un cadre précurseur, composé de notre ami Henri Faure et de votre serviteur, prenait contact, à Epinal, avec notre ami Georges Homeyer, président de l'Amicale V B des Vosges. Nantis de ses dernières instructions, nous partîmes vers La Bresse, ayant récupéré à Epinal le Parisien Herzog. Notre arrivée à La Bresse, dans la nuit tombante, fut tout simplement triomphale. Nous précédions d'une heure à peine notre ami Vié et déjà nous étions kidnappés par le grand Bernard qui voulait comme de bien entendu nous faire goûter à tous les crus du pays. Ce fut une mémorable soirée et je ne veux pas vous la conter par le menu, car vous auriez tous trop de regrets de n'être pas venus.

Le samedi, nous faisons connaissance avec nos camarades V B de la région de La Bresse. Je pourrais parodier une chanson de Gilbert Bécaud et m'exclamer : « Mon Dieu, qu'il y en a des V B sur cette terre... ». La journée fut occupée à la préparation du Congrès : décoration de la salle, préparation de la journée officielle du dimanche, décoration extérieure de l'Hôtel du Vieux Moulin, etc., etc... Une rapide sortie à Gérardmer, où, malgré le froid assez vif, nous avons été goûter le charme vespéral de la fuite du jour sur les calmes eaux du lac, nous aidant à récupérer les fatigues de notre long voyage.

Au retour à La Bresse, nous retrouvons nos amis parisiens, le président de l'Amicale, Langevin, Aladenise, Géhin, Houdon, Saint-Omer, Baron, Roger et Coché, arrivés dans l'après-midi et déjà attablés devant des bouteilles de vin d'Alsace.

Un nouveau coup de bichon à la

A Tamines, l'amitié domine...

Nos amis belges avaient choisi, cette année, la ville de Tamines comme lieu de rendez-vous.

C'est donc dans cette cité martyre de la guerre 14-18 que s'est tenue, le 29 avril, leur Assemblée générale.

L'Amicale V B y était représentée par Géhin, Hadjadj et Rose. Placée, comme d'habitude, sous le signe de l'amitié franco-belge, cette réunion a connu un succès total et mérité.

Il faut en féliciter l'organisateur, notre ami Eugène Métillon, ancien homme de confiance belge de la Compagnie d'Ulm, qui avait veillé soigneusement sur les moindres détails.

Le programme comportait, comme premier point, la réception, à l'Hôtel de Ville, de la délégation française. Au cours du vin d'honneur, M. le Bourgmestre de Tamines prononça une magnifique allocution basée sur la parfaite identité de vues qui a toujours caractérisé les rapports franco-belges.

Fromentin, président du V A, sut trouver dans sa réponse les mots simples qu'il fallait pour remercier nos hôtes et dire la joie que nous éprouvions à nous trouver parmi eux.

Le service solennel, à la mémoire de nos camarades décédés, fut ensuite célébré par le R.P. Thieffry. Pendant la cérémonie, nous eûmes l'insigne aubaine d'entendre un sermon saisissant du R.P. Forthomme. Tous les assistants, croyants ou non, étaient suspen-

salle, la pose sur le grand balcon de l'hôtel de la banderole « Bienvenue aux anciens des Stalags V », des guirlandes, des lampions, d'immenses sapins fixés à l'entrée de l'immeuble et voilà l'Hôtel du Vieux Moulin prêt pour la fête. Dans la vaste cuisine, le patron de céans, notre Bernard à tous, entouré de tout son état-major, est prêt à faire feu de tous ses fours. Le froid est vif à l'extérieur, mais à l'intérieur la température monte. Une visite de la cave ne rafraîchit pas l'atmosphère; oh non ! loin de là.

Le dimanche matin, une surprise nous était réservée. Le froid avait disparu et un soleil radieux baignait de sa douce lumière les sommets vosgiens. Des esprits chagrins ont voulu faire un rapprochement entre l'arrivée du dernier Parisien, Daubigny, et l'apparition du soleil. Nous voulons bien croire que l'ami Baju dispose d'une certaine influence mais tout de même...

Et c'est l'arrivée des congressistes. Il en vient de partout; de la Moselle, de la Meuse, de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et, bien entendu, des Vosges. C'est un succès triomphal. Notre Napoléon du Stalag promène dans tous les groupes une face réjouie et c'est à qui ira serrer la main de notre brave Homeyer.

Vous dire la joie de ces rencontres est chose impossible. Vous savez tous, chers amis, quelle joie vous monte au cœur et quelle émotion vous étreint quand vous rencontrez un copain de captivité. C'est un frère de misère qui vient vers vous, c'est un peu de vous-même, c'est votre compagnon de toujours. Alors, quand d'un seul coup vous en recontrez une multitude! Vous pouvez deviner quelle ambiance régnait à La Bresse ce dimanche matin.

Et, pour ma part, je suis heureux d'avoir pu retrouver là-bas mes amis Galmiche, Marchal, Toussaint, Herbin, et, notre ami à tous, notre abbé Petit.

L'Assemblée générale des Vosgiens du Stalag V B devait avoir lieu à 10 heures. Mais le courant de l'amitié emportait l'horaire comme un fétu de paille. Aussi, quand, à 10 h, et demie, la clique « La Bressaude » vint chercher les congressistes pour les emmener au Monument aux Morts de La Bresse, les assises officielles n'avaient pas encore commencé. C'est pourquoi le président, Homeyer, le secrétaire,

(Voir la suite page 8)

Dans le nombreux courrier que nous avons reçu au mois d'avril, il y avait quelques réclamations de camarades qui nous signalaient n'avoir pas été en possession de la liste des numéros gagnants de notre tombola 1956.

Comme nous savons que notre « Lien » est attendu avec impatience chez tous nos adhérents et qu'il est lu de la première à la dernière ligne, nous en concluons facilement que « Le Lien » n° 92 de mars 1956 ne leur est pas parvenu. Après vérification de la liste d'adresses, nous avons eu la certitude que le journal leur a bien été envoyé. Il s'est donc égaré entre le départ et l'arrivée.

Nous prions nos camarades de bien vérifier la distribution de leur « Lien » et, s'ils s'aperçoivent d'une anomalie quelconque, de bien vouloir nous la faire connaître.

Mathieu, et le trésorier, Fève, prirent la sage décision de reporter l'assemblée à 14 heures.

Un long cortège, précédé de la clique et des drapeaux, celui des anciens P.G. de La Bresse et celui de l'Union Nationale des Amicales de Camp que le président national, Langevin, avait eu la délicate pensée d'amener, un long cortège, dis-je, se rendit au cimetière tout proche.

Là, adossé à la montagne, se dresse un Monument aux Morts émouvant dans sa simplicité. On sent que l'artiste qui a érigé cette œuvre d'art a voulu que la pierre, muette et froide, reflète tout le culte que nous avons pour nos morts. Et il y a réussi. C'est certainement un des plus beaux Monuments aux Morts de notre pays de France.

La fanfare « Jeanne d'Arc », de La Bresse, attendait les congressistes. Dès l'entrée du cortège dans le cimetière, elle joue une marche funèbre. Le cortège lentement s'approche du monument. Les drapeaux se placent de chaque côté du frontispice.

Face au monument, derrière le fils Homeyer, porteur de la gerbe, se tiennent le président de l'Amicale des Vosges, G. Homeyer, le président des anciens P.G. de La Bresse, Bernard Jeangeorges, le président de l'Amicale Nationale du V B, J. Langevin, et le premier adjoint au maire de La Bresse, M. A. Jeanpierre.

Nos amis Homeyer et Langevin déposent la gerbe au pied du monument et se recueillent.

La clique sonne « Aux champs ». C'est la minute de silence. Hommage des P.G. à leurs aînés, à leurs frères de captivité. Dans ce cadre grandiose, entouré de montagnes, le silence est total.

Entre nous DECES

Rien de plus triste qu'un journal qui nous revient avec sur la bande la mention « Décédé ». Le fait brutal est là : un camarade nous a quittés ! Et nous l'apprenons par la plus bête des circonstances : le retour d'un journal.

C'est ainsi que nous avons le pénible devoir d'apprendre aux amicalistes le décès de notre pauvre camarade *Camille Leboube*, à Etival (Vosges).

Que sa famille veuille bien recevoir ici les affectueuses condoléances de tous ses camarades de captivité.

ATTESTATIONS

Notre camarade *Robert Ruelle*, receveur des P.T.T. à Varreddes (Seine-et-Marne), ancien du V B, serait heureux de retrouver des camarades témoins de son évasion, en février 1942, de Gottmadingen, et en particulier *Aboucaya, Péliussier et Chenet*.

Il y a bien parmi nos adhérents des anciens participants de cette mémorable évasion : un groupe de trente évadés est parti du Kdo, un seul a réussi à franchir la frontière suisse.

Prière d'écrire à l'Amicale.

A nos lecteurs et amis

Habituellement, lorsqu'il nous est signalé une erreur de distribution, nous faisons un nouvel envoi car nous avons toujours des bulletins en surnombre. Par un hasard malencontreux, il y eut au tirage du numéro spécial de mars un incident technique indépendant de notre volonté et il ne fut livré au distributeur qu'un nombre de journaux égal au nombre d'abonnés. Ce qui fait que nous n'avions plus de bulletins en réserve afin de pallier une défaillance de distribution.

Que les camarades, — car ils sont très peu nombreux, — qui ont constaté, — qui n'ont pas reçu

Puis le président Langevin prend la parole. Il exalte les vertus patriotiques des habitants de La Bresse, ce petit Oradour de l'Est, qui compte parmi ses martyrs cinquante-deux civils fusillés par les Allemands. Il demande que tous les Français s'unissent dans ces heures difficiles que nous traversons, comme a été réalisée dans cette vaillante cité patriote l'union entre les congressistes et la population massée derrière les anciens P.G.

M. Jeanpierre, au nom de la Municipalité, tint à remercier les anciens P.G. d'avoir bien voulu choisir La Bresse pour y tenir leur Congrès. Il rappela le rôle des anciens combattants et des A.P.G. qui est de nous obliger à prendre conscience de notre responsabilité dans le relèvement moral de la France.

Après une vibrante « Marsillaise », le cortège quitte le cimetière pour défilé dans les rues de La Bresse, entraîné par la clique et la fanfare.

Un vin d'honneur, servi à l'Hôtel du Vieux Moulin et offert par la municipalité, termina cette matinée officielle.

Un banquet de cent vingt-cinq couverts réunissait les congressistes et leurs amis dans la grande salle des Fêtes, artistement décorée.

Dans une ambiance exceptionnelle de camaraderie, dans une gaieté communicative, le banquet se déroula jusqu'à une heure très avancée de l'après-midi. Nous devons adresser au maître-chef Bernard Jeangeorges et à tout son personnel toutes nos félicitations pour la qualité du menu et la rapidité du service. Je suis le premier à féliciter le grand Bernard car il y a vraiment une différence énorme entre sa cuisine du Waldo et celle de La Bresse. On y reviendra.

A l'issue du banquet, notre ami Homeyer donna la parole à Langevin pour ouvrir l'Assemblée générale de l'Amicale nationale et souhaita que tous les A.P.G. du V B fassent partie de l'Amicale nationale, vrai lien entre tous les P.G. de France. L'amitié et l'entraide, voilà notre raison d'être. Et, par sa puissance et par son rayonnement, l'Amicale Nationale du VB est vraiment le groupement que tous les anciens V B doivent aider par leur présence effective.

Puis Langevin donne la parole à

Chronique des Kommandos d'Ulm

A Paris... en flânant

Comme chaque année, notre camarade Jean Batut, ancien d'Ulm, expose au Salon des Indépendants, deux fort jolies toiles qui remportent un succès mérité.

Le violon d'Ingres de Jean Batut se distingue une fois encore dans ce magnifique « Paysage d'Automne », où le vieux moulin se reflète dans son ruisseau sous le soleil frileux de septembre. Un vrai paysage romantique auquel conviendrait quelque « Lied » de Schubert.

Quant au « Paysage de Neige » si lumineux, Jean Batut excelle une

fois de plus à l'évoquer sous son pinceau magique.

Tout nos compliments à cet ancien d'Ulm... mais quand donc une « Exposition Jean Batut » afin de faire connaître à nos camarades, comme au grand public, cet artiste trop méconnu en raison de sa modestie.

Mathieu, secrétaire de l'Amicale des Vosges, pour la lecture des rapports moral et financier.

Et, pour terminer cette courte réunion, on vota pour la constitution du Bureau de l'Amicale des Vosges.

Le Bureau sortant, composé de : Georges Homeyer, président; Mathieu, secrétaire; Fève, trésorier, a été reconduit, à l'unanimité des votants, pour l'année 1956.

Une matinée dansante suivit. Notre ami Welté fit rire la salle par son talent de diseur et de mime. Son monologue « Le Pressoir », qui est un hommage au patriotisme lorrain, amena des larmes aux yeux de maints convives. Mais, pour ne pas laisser la salle sur une impression de tristesse, il se hâta de nous sortir son répertoire de rire et c'est sur une note gaie que se terminèrent nos agapes.

A 21 h., un grand bal couronna cette journée.

Le lundi 21, une excursion sur les Hautes-Vosges fut offerte aux Parisiens et aux congressistes par l'Amicale des Vosges. Notre ami Saint-Omer vous en narrera les péripéties avec sa verve coutumière.

Il me reste maintenant à remplir un devoir bien agréable : à remercier les organisateurs de ces journées inoubliables. A nos amis Homeyer, Mathieu et Fève, dirigeants de cette Amicale des Vosges, si dynamique, qui ont fait de ces journées vosgiennes un triomphe; à notre ami Bernard Jeangeorges, hôtelier remarquable et ami parfait, à son état-major tout entier, Tante Jeanne et Mme Angèle en tête, au personnel du Vieux Moulin si accueillant, à tous nos camarades de La Bresse qui nous ont reçus avec tant d'amabilité et, disons le mot, en copains, à tous et à toutes, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux.

Les Trois Glorieuses resteront dans notre mémoire comme un gage de l'amitié P.G. et s'inscriront en lettres d'or sur notre drapeau.

Vive la Bresse, vivent les gars des Vosges, vive l'Amicale V B et... bonne zozelle à tous.

H. Perron.

P. S. — Nous devons remercier également les nombreuses dames qui ont participé à nos agapes et qui ont rehaussé par leur présence le caractère familial de ces trois journées d'amitié. A toutes, merci !

H. P.

Notre camarade Edmond Raffin, de Chambéry, de passage à Paris, nous avait donné rendez-vous au Club du Bouthéon, le vendredi 25 mai.

Notre voyageur put ainsi rencontrer quelques anciens d'Ulm du groupe parisien, prévenu par notre dévoué secrétaire, Yvonet : Dupré, Blanc, Keck, Hinz, Crouta, Schroeder, Yvonet, Raccary et Mme, Saraten, venus lui serrer la main.

Rencontre très « sympa ». Souvenirs et regrets de Raffin d'avoir, à huit jours près, manqué le voyage en Belgique. Il adresse son amical souvenir aux anciens d'Ulm.

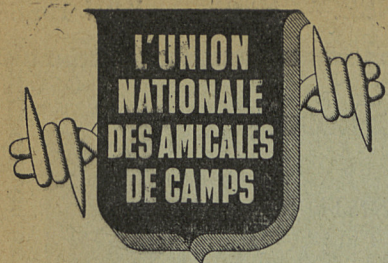
Nous lui renouvelons notre vive sympathie.

Nos réunions mensuelles sont terminées. Elles reprendront le 14 septembre.

Bonnes vacances à tous et donnez-nous de vos nouvelles.

L. Vialard.

H. Perron.



CHEZ LES LYONNAIS

Ainsi que l'an dernier, le Groupement lyonnais des Amicales de Camp avait décidé de monter au sana de Sainte-Foy-l'Argentière pour y apporter à nos camarades qui s'y trouvent en traitement le réconfort de leur visite et la distraction d'une matinée récréative. C'est ce que firent de nombreux amicalistes, le 6 mai.

Le spectacle, présenté par Robert Fournel, au dévouement inlassable, se composait de l'orchestre Adolix et de numéros variés, notamment de plusieurs éléments de la Chanson Croix-Roussienne,



Pour vos fêtes de famille et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE LE BRUN-DOMI
(ancien P.G.)

Montholon (Marne)

Demandez prix et conditions

A TRAVERS LA FRANCE

VERS UN GROUPEMENT MARSEILLAIS

amenés par Rusan : Christiane Millex, Théo Prost, Montagnon, Rusan, comique troupier, Gérard Valbert, Janine Chantal, 2^e prix des Tréteaux lyonnais, Jean Mas-saz, A. Laurent Biard, lauréat des Tréteaux lyonnais, et, pour terminer, Jo Patrick, bien connu de nous tous.

Cette matinée fut très agréable et intéressante à suivre. Nous aimerions pouvoir faire plaisir plus souvent à nos camarades.

Après le divertissement, un vin d'honneur réunit toute l'assistance. Notre président, Morizot, exprima des paroles d'encouragement et d'amitié à nos chers malades. Richalet, le responsable des P.G. de Sainte-Foy, toujours allité, n'assistait pas à la matinée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Cette belle journée d'entraide, où toutes les Amicales étaient représentées, se termina vers 19 heures 30.

Il faut féliciter et remercier les organisateurs, acteurs et visiteurs qui contribuèrent ainsi à faire la preuve que l'amitié n'est pas un vain mot.

Le Gône

tive et est prêt à aider au maximum les efforts de Décamp, à qui il fait toute confiance.

Anciens P.G., de quelque Stalag que vous soyez, si vous n'avez pas un responsable de votre Amicale, n'hésitez pas à prendre contact avec Décamp. C'est en s'unissant que les Amicales resteront fortes et qu'elles pourront encore accomplir l'œuvre d'entraide qui leur incombe.

Voici l'adresse de notre camarade, pour tous ceux qui auraient à lui écrire à ce sujet : Pierre Déchamp, 55, rue Marx-Dormoy, Marseille (4^e).

DANS L'HERAULT

La section de l'Hérault a tenu sa réunion générale annuelle le samedi 14 avril. Feu de monde, car l'annonce en avait été tardive, mais pourtant l'amitié s'est donnée libre cours et c'est une satisfaction.

Il convient d'enregistrer que le nombre des ex-P.G. adhérents à leur Amicale nationale va en augmentant, que de plus la réalisation commune des activités sociales, civiques ou revendicatives des ex-P.G. de l'Hérault permet un effort



plus soutenu et plus efficace, même si la personnalité de chaque mouvement est un peu sacrifiée à celle de la section des ex-P.G. de l'Hérault, incontestablement marquée par la colonie de Campeyrour.

Il est regrettable cependant que tous les ex-P.G. membres de leur Amicale de Camp ne prennent pas la peine de réserver au moins une fois l'an une soirée à l'Union des Amicales de Camps.

Un repas fraternel a clôturé cette soirée et là aussi les absents eurent tort.

G. Nicolas.

RAISONS D'UN RETARD

A des membres des Amicales de Camp habitant la Province et qui s'étonnaient de ne pas recevoir, chaque année, comme leurs camarades de la région parisienne, un Carnet d'Achats du G.E.A. inclus dans ce journal, nous avons répondu que nous leur donnerions satisfaction dès que possible.

Car ce qui nous était demandé n'est pas une mince besogne puisqu'il y a autant de variétés de carnets qu'il existe de réseaux de fournisseurs affiliés au G.E.A. D'où nécessité d'envoyer dans chaque région des carnets correspondants.

Le mécanisme de la répartition étant mis au point, nous comptons procéder à cette expédition avec notre numéro de mai. Malheureusement, cette fois, ce sont les imprimeurs des carnets

qui n'ont pu être prêts en temps voulu.

Nous n'en prions pas moins les intéressés de nous excuser de cet ajournement et de bien vouloir, s'ils désirent recevoir sans plus attendre un carnet du G.E.A., le demander au Groupement économique d'Achats, 12, rue de Paradis, Paris (10^e), pour la région parisienne et pour les départements du Bas-Rhin, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Gironde, de l'Indre-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle, du Rhône et de la Seine-Maritime; ou, pour la région du Nord, à la succursale du G.E.A., 62, boulevard de la Liberté, à Lille.

ECHANGE D'APPARTEMENTS

Echange appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, à Rouen, dans immeuble neuf, contre 1 ou 2 pièces à Paris. S'adresser à Rhem, au Club du Bouthéon.

PROPRIETES

Vends maison à Champs-sur-Marne, 4 pièces habitables; buanderie; atelier; cave; E.G.E.; possibilité garage. Non inondable. 14 km. de Paris. 2 M. 5 avec facilités. Ecrire : Stainier, 12, rue Langeac, Paris (15^e).

DEMANDE D'EMPLOI

Camarade ancien P.G. du IX^e C, actuellement militaire de carrière (adjudant-chef, échelle 4, comptable), cherche emploi à Calais ou environs immédiats (comptable ou employé). Prière faire offre à Bué, 46, boulevard Brémont, à Mézières (Ardennes).

Si vous pensez

Fouzzuzes

pensez

P. Jubert

(ex-Oflag XVIII A)

75, rue Boileau

Paris (16^e)

Tél. : Aut. 83-54

QUALITE PRIX

...ET TEXTES

Le candidat qui, pour une raison quelconque : défaut de références ou changement d'emploi, ne peut justifier de sa qualification à l'emploi qu'il sollicite, peut tendre à obtenir un certificat de capacité professionnelle en s'adressant à la commission prévue par l'article 13 de la loi, qui statuera sur son aptitude.

Les instances devant ces diverses commissions doivent être adressées, sur papier libre et sous pli recommandé, à M. le Préfet de la Seine, Service de l'emploi obligatoire des pensionnés de guerre, 137, boulevard Sébastopol (pour ce département) et aux préfets respectifs pour les autres départements.

Notez que...

Tous les sujets d'actualité sportive sont traités d'une façon originale et documentée dans le n° 4 de « Sport Mondial », où vous pourrez lire, illustrés par 100 photos et dessins, 30 articles que vous ne lirez pas ailleurs.

En vente partout; à défaut : 15, rue du Bouloi, Paris (1^{er}), contre 100 fr. en timbres.

Une heureuse initiative

C'est celle prise par deux de nos camarades de captivité qui ont installé, dans la grande salle du Club du Bouthéon, une exposition composée d'une vingtaine de chefs-d'œuvre de maîtres tels que Fragonard, Degas, Renoir, Gauguin, Pissaro, Cézanne, Derain, Van Gogh, Vlaminck, Dufy, Picasso, etc...

Et chacun peut s'en rendre acquéreur, comme de cinq ou six cents autres œuvres picturales connues, à des prix extrêmement modiques puisqu'ils vont du billet de mille à cinq ou six du même format.

Ne vous récriez pas. Naturellement, il ne s'agit pas des toiles originales; pas davantage de copies sans intérêt artistique, mais de reproductions remarquables de fidélité dans les coloris.

Présentées dans de fort jolis cadres au choix de l'acquéreur, les pièces de cette collection ne dépareraient aucun intérieur, si luxueux soit-il.

Vous pouvez vous en rendre compte en venant les admirer à l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), où tous renseignements complémentaires vous seront fournis, même par correspondance en vous adressant au Service du Journal.

Pour vos galas

Compagnie des Spectacles « Musique et Variétés » Ne trouve pas d'obstacles Pour donner la gaité. Organisateur, notez l'adresse : 10, rue du Pôle-Nord, Paris (18^e). Téléphone : ORN 24-16.

De très nombreux camarades, leur femme ou leurs enfants viennent souvent nous demander de les aider à trouver du travail.

Nous serions reconnaissants aux camarades susceptibles de nous indiquer des emplois disponibles, dans tous les corps de métier, de bien vouloir se faire connaître en nous donnant toutes précisions sur l'offre faite.

Nous pourrions ainsi rendre service aux uns et aux autres.

DOCUMENTS...

Exemption de service en Afrique du Nord pour certains militaires

Les dispositions du décret n° 56-351 du avril 1956, signalées par une circulaire que nous avons reproduite, avaient d'abord été considérées comme impliquant pour tous les Pupilles de la Nation le droit à l'exemption de servir en Afrique du Nord.

L'Office national fait connaître que cette interprétation a été infirmée par une récente instruction du Secrétariat d'Etat aux Forces Armées qui indique que, pour prétendre à l'exemption dont il s'agit, les militaires doivent se trouver dans l'un des cas suivants :

- avoir un proche parent (père, mère, frère ou demi-frère, sœur ou demi-sœur) décédé, dont le décès ait donné lieu à l'inscription « Mort pour la France » sur les actes de l'état civil. Il est précisé que le décès du père et de la mère est pris en considération que leur fils détiennne ou non la qualité de Pupille de la Nation. En revanche, la qualité de Pupille de la Nation résultant d'une autre cause que la « Mort pour la France » d'un parent n'est pas prise en considération;
- avoir un proche parent (de même degré) porté disparu ou prisonnier non rentré;
- être le frère ou le demi-frère d'un militaire déjà présent en Afrique du Nord, à condition que celui-ci n'appartienne pas aux catégories suivantes : engagé, rengagé, commissionné, militaire de carrière;
- être père de deux enfants vivants.

En aucun cas, les officiers de réserve ne peuvent bénéficier de ces mesures.

Pour les pensionnés de guerre sans emploi

Tout pensionné de guerre s'adressant à un bureau de main-d'œuvre quel qu'il soit, ne doit pas manquer de faire état de sa qualité en la justifiant (titre de pension, certificat Modèle 15).

Il est alors inscrit comme candidat à un emploi dans la catégorie « prioritaires ».

Lorsqu'il lui est remis une carte

de présentation, il doit se rendre immédiatement à l'adresse indiquée et dans tous les cas laisser la carte entre les mains de l'employeur. C'est en effet à celui-ci qu'il appartient, pour être en règle avec la loi, de la renvoyer au bureau de main-d'œuvre en y mentionnant l'acceptation ou le refus d'embauchage.

Au reçu de ladite carte et en cas de refus d'embauchage, le directeur du service départemental de la main-d'œuvre statue sur la légitimité des motifs invoqués.

Si la décision est défavorable au pensionné, celui-ci peut faire appel devant la commission instituée par l'article 14 de la loi du 26 avril 1924.

La même procédure peut être employée en cas d'embauchage, si une contestation s'élève, soit sur la nature de l'affectation, soit sur la capacité et le rendement professionnels.

Appel de la décision de cette commission pourra être ensuite porté dans les trois jours devant la commission départementale de contrôle (article 15).

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TEL. : MON. 47 99

DEPUIS 1945
FOURNISSEUR SPECIALISE DES CAMARADES A.C.P.G.

TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ETAGE-DROITE - Metro : BARBES-ROCHECHOUART

CARILLON 624 - 6 LAMPES
QUATRE GAMMES DONT DEUX COURTES
SENSIBLE ET MUSICAL - TRÈS BELLE PRÉSENTATION,
EXCELLENT MODÈLE,
UN DES MEILLEURS
17.600^F

ÉQUIPE AVEC LE NOUVEAU
CADRE ANTIPARASITES
INCORPORÉ ET ORIENTABLE

CARILLON 666
6 LAMPES
22.400^F

COMBINÉ RADIO ET PHONO
POUR DISQUES ORDINAIRES & MICRODISQUES
TROIS VITESSES - 33 - 45 - 78 TOURS
4 GAMMES D'ONDES
DONT DEUX COURTES
avec cadre antiparasites
32.400^F

GRAND CHOIX
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALLETTE
CATALOGUE gratuit

FACILITÉS DE PAIEMENT

AU PRIX D'ACHAT
AVEC AVANTAGE
DE PLUS DE 20 %

DIRECTEMENT
sans intermédiaires

MAXIMUM DE GARANTIE
TOUS NOS APPAREILS SONT ENTièrement GARANTIS TROIS ANS, PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE

En dépit des efforts méritoires et continus du ministre des A.C. et V.G., M. Tanguy Prigent, le projet de loi déposé par le gouvernement, après mûr (et lent) examen des services du budget, — et tendant au report, au 1^{er} janvier 1958, du délai limite de dépôt des demandes de pécule (ainsi que des cartes de C.V.R. et de D.I.R.), — n'a pas encore été, à l'heure où nous mettons sous presse, examiné par le Parlement.

Il est toutefois en bonne voie d'adoption puisque soumis actuellement à la Commission des Pensions de l'Assemblée nationale.

Or cette commission, récemment encore, et d'ailleurs en plein accord avec le ministre et le sous-secrétaire d'Etat aux A.C., M. Le Coutaller, a nettement manifesté sa volonté de faire respecter les droits des A.C., — même, et surtout, par les théoriciens de la rue de Rivoli.

Dès l'ouverture de la discussion du projet de loi sur « l'ajustement des dotations budgétaires pour l'exercice 1956 », — autrement dit et plus simplement « le collectif », — M. Tourné, rapporteur pour avis de la Commission, déclarait sans ambages : « La partie du collectif relative aux anciens combattants est inquiétante du fait que le collectif est très réservé sur un certain nombre de points ».

Et de passer en revue ces points litigieux, notamment la nécessité d'abréger les délais de mise en application du « plan quadriennal », sans qu'il y ait d'ailleurs lieu de prévoir une augmentation de crédits pour 1956, étant donné les longs délais de paiement des majorations aux intéressés.

Ce premier « avertissement sans frais » n'ayant apparemment pas convaincu les services du budget de la nécessité de se montrer un peu plus compréhensifs, lors de la discussion des chapitres concer-

nant le Ministère des A.C., M. Lucien Bégouin déposait, au nom de la Commission des Pensions, dont il est président, la motion préjudicielle suivante :

« L'Assemblée nationale décide de surseoir à l'examen des chapitres relatifs au budget des A.C. et V.G. jusqu'au dépôt par le gouvernement d'une lettre rectificative proposant des crédits supplémentaires devant permettre, en dehors de l'application de la troisième tranche du plan dit quadriennal, la réalisation de mesures nouvelles en faveur des A.C. et V.G., ainsi que la stricte application du rapport constant ».

Et, en dépit de l'opposition du ministre des Affaires économiques et financières, — porte-parole peu convaincu de ses trop zélés directeurs de service, — l'ajournement « indicatif » proposé était adopté par l'ensemble des députés, exception faite des membres du gouvernement tenus par la solidarité ministérielle mais, pour la plupart, notamment M. Tanguy Prigent, favorables à cette motion et à ses conséquences.

Le gouvernement était dès lors amené à présenter une lettre rectificative, — déjà étudiée et préparée, semble-t-il, par le Ministère des A.C.

Aux dernières nouvelles, cette lettre rectificative comporterait l'application stricte du rapport constant, le blocage au 1^{er} juillet 1956 des 3^e et 4^e tranches du plan quadriennal, l'abaissement à 60 ans (au lieu de 65) de l'âge de la retraite du combattant, l'amélioration de certains statuts particuliers, et, naturellement, la levée des diverses forclusions qui nous sont opposées ainsi qu'aux dépor-

tés, mesure accompagnée de son complément normal, c'est-à-dire l'ouverture des crédits nécessaires à l'engagement des vacataires indispensables pour la liquidation des nombreux dossiers en suspens (30.000 demandes de pécule dans la seule direction interdépartementale de Paris, d'après M. Bertin, qui y a remplacé notre dynamique ami Pierre Lis) et ceux à venir.

C'est donc avec confiance que nous pouvons attendre la présentation de ces textes législatifs qui seront un pas de plus dans la voie des réparations dues à ceux dont le Tigre disait : « Ils ont des droits sur nous ».

Quoi qu'il en soit, ceux de nos camarades qui n'ont pas encore déposé leur demande de pécule ont intérêt à préparer, dès maintenant, leur dossier sur la constitution duquel nous leur avons donné toutes précisions; nous sommes, d'ailleurs, toujours à leur disposition pour les leur renouveler.

Et, puisque nous parlons du pécule, enregistrons avec plaisir qu'une circulaire ministérielle 1176-S.D.F., en date du 7 juin 1956, est venue simplifier les justifications exigées des évadés et dont nous avions souvent dit qu'elles étaient pratiquement impossibles à réunir.

Voici le texte de ce document destiné aux organismes liquidateurs :

« La pratique a montré que les justifications tenant à la matérialité et à la durée de la clandestinité ainsi qu'aux émoluments perçus durant cette période, exigées

par l'instruction du 3 septembre 1954, N° 1141-S.D.F., étaient difficiles à produire.

« Etant donné qu'après l'occupation de la zone sud par les Allemands presque tous les prisonniers évadés ont été mis dans l'obligation de vivre clandestinement, les dispositions sus-visées seront modifiées comme suit :

« B) Justifications et vérifications tenant à la matérialité et à la durée de la clandestinité.

« L'évadé devra fournir : « s'il a rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur, un certificat d'homologation régulièrement établi;

« s'il ne les a pas rejointes ou s'il ne l'a fait qu'après un temps de clandestinité, une déclaration sur l'honneur indiquant les périodes durant lesquelles il a vécu clandestinement et les lieux où il habitait alors.

« Le cas échéant, il conviendrait, pour des motifs évidents, d'écartier tout certificat tendant à établir qu'un évadé, domicilié en zone sud, a vécu clandestinement dans cette zone avant le 8 novembre 1942.

« L'Administration Centrale pourra toujours vous renseigner sur le domicile d'un prisonnier de guerre à l'époque de sa capture et de sa démobilisation.

« C) Justifications et vérifications tenant aux émoluments perçus durant la clandestinité.

« En outre des justifications exigées de tout candidat au pécule par l'instruction N° 1108-S.D.F. du 19 février 1953, le demandeur devra, étant donné qu'il a pu percevoir un salaire au titre de l'activité exercée dans son lieu de refuge, fournir : soit une pièce éma-

nant de l'intendance et indiquant le montant de la solde perçue au titre de l'homologation dans les Forces Françaises de l'Intérieur, soit une déclaration sur l'honneur indiquant le montant des émoluments qu'il a pu percevoir au titre de l'activité exercée durant la clandestinité.

« Les dispositions de l'instruction N° 1141-S.D.F. du 3 septembre 1954, titre III, paragraphes B et C, relatives aux vérifications, ne sont pas abrogées par la présente instruction et demeurent dès lors applicables dans les conditions antérieures. »

Enfin, dans cette énumération des problèmes nous intéressant et en voie de règlement, — du moins tout permet de l'espérer, — il convient d'ajouter celui des soldes de captivité.

On sait que les services des finances ont chiffré à 1.200 millions la dépense qu'entraînerait le paiement de cette dette de la nation envers les officiers et sous-officiers à solde mensuelle.

Logiquement, comme légalement, c'est sur les crédits du Ministère de la Guerre que devrait être imputée cette somme. Mais, rue de Rivoli, on ne paraît décidé à en accepter le versement qu'à condition que les fonds soient prélevés sur les 2.069 millions destinés au remboursement des marks.

La malice est cousue de fil blanc : ensuite, lorsque nous reviendrons à la charge pour le relèvement du taux de remboursement des marks, il nous sera répondu : « Il n'y a plus assez d'argent à ce chapitre pour satisfaire vos desiderata ».

Mais c'est là un risque à courir... plutôt que de laisser cet argent s'engloutir dans le gouffre du budget général. Du moins, sera réparée la spoliation de toute une catégorie d'anciens prisonniers de guerre.

Marcel-L.-C. Moyse.

Nouvelles

A l'Office national

C'est un ancien déporté, M. Henri Viguié, qui vient d'être désigné comme successeur du regretté Henri Ribière, à la direction de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Né en 1906, M. Viguié, qui est Maître des Requêtes au Conseil

d'Etat, fut un beau combattant de 39-40, puis un Résistant des premières heures.

En lui présentant nos félicitations pour son accession à cette haute et lourde charge, souhaitons que ses éminentes qualités de travail et de courage lui permettent de poursuivre avec succès l'action menée en faveur des ressortissants de l'Office, — et contre la mauvaise volonté des services du Ministère des Finances, — par ses prédécesseurs, MM. Delahoche et Ribière.

Pour les P.G. n'appartenant pas à une unité combattante

Les 15, 16 et 17 mai, M. Tanguy Prigent, ministre des A.C. et V.G., avait réuni à l'Hôtel des Invalides, pour la première fois depuis 1946, une conférence nationale des secrétaires généraux des Offices départementaux.

Cette réunion avait pour but d'étudier les problèmes que posent les tâches diverses, anciennes et nouvelles, incombant aux Offices.

Parmi les questions soumises à l'examen des participants à la conférence figurait celle concernant l'attribution des Cartes du Combattant et le rejet des demandes formulées par d'anciens P.G. n'ayant pas appartenu à une unité combattante.

Car, dans un but de réduction du volume des « suspens », il était suggéré de notifier, aux postulants se trouvant dans ce cas, le rejet de leur demande. Toutefois, il a semblé opportun, avant de recourir à cette méthode radicale, d'attendre qu'aient été définies et dé-

LES VACANCES DE VOS ENFANTS

Cette année, comme les précédentes, l'Union Nationale des Amicales de Camp. en accord avec nos camarades de la Sarthe, a prévu, dans ce département, des placements familiaux pour vos enfants de 7 à 14 ans.

Le séjour est fixé du lundi 9 juillet au lundi 24 septembre 1956.

Le prix journalier est de 300 fr. par jour (plus le transport); les bons « Aide vacances » des Caisses d'allocations familiales sont déduits du montant du séjour.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), téléphone : TRI 78-44, jusqu'au 25 juin dernier délai.

et échos

limitées les « zones investies » dont deux seulement, jusqu'à présent, ont été officiellement déclarées telles : celle de Dunkerque-Flandres et celle des Vosges, dont nous avons précisé l'année dernière les contours, fixés par la commission permanente et approuvés par le ministre des A.C. et V.G. en date du 22-7-55.

Nous avons vu pour vous

Notre ami Henri Schaeffer, vice-président de l'Amicale du Stalag IV A, est, — nos lecteurs le savent pour s'en être rendu compte par la reproduction, dans ces colonnes, d'une de ses œuvres précédemment couronnée, — un peintre au talent consommé.

Il vient d'exposer au Salon des Artistes français, une remarquable toile, que nous sommes heureux de présenter

ici, consacrée à la vieille rue parisienne des Barres et à l'église Saint-Gervais.

Il n'est malheureusement pas en notre pouvoir de vous faire apprécier la richesse de la palette de notre camarade, richesse qui n'a d'égal que sa science du dessin et son impeccable restitution des volumes. — M.L.C.M.



N'OUBLIEZ PAS QUE...

le lundi 3 septembre 1956

à 18 heures 30

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS ravivera la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu

En raison des nouvelles dispositions prises par la Préfecture de Police, le rassemblement devra s'effectuer à l'Arc de Triomphe même, avant 18 h. 15.

Toutefois, on peut espérer que l'habituel défilé sera autorisé et, dans ce cas, partira de l'avenue George-V où le rendez-vous est fixé à 17 h. 45.

Camarades des Camps

ENFIN un vin fruité, léger, agréable à boire, sans craindre les bouffées de chaleur des grands crus; c'est vraiment un passe-partout parfait.

EN PROVENANCE DIRECTE DU BEAUJOLAIS

Vin rouge 11°5 1955 à 102 fr. le litre, départ Julienas, en fûts de 110 litres minimum (pour toute la France).

Pour Paris et région parisienne, 115 fr. le litre, franco aller et retour, fûts prêtés.

Ecrivez-moi immédiatement

HENRI GILBERT (du Stalag IV B)

Représentant, 162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

STOCK LIMITÉ

VACANCES

WEEK-ENDS

Forêt de Lyons — 90 km. de Paris

LA BONNE AUBERGE

Maison René Chevigny (Ancien du Stalag IV A)

Bon air

Bonne nourriture

Prix modérés Conditions aux anciens P.G.

Mont-Roty — près de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime)

CHANTONS LES VOSGES

Je suis heureux, heureux. Hein ! C'est bête par les temps qui courent, mais on est comme ça. Je suis heureux et je le répète car je vais revivre, en tapant ce papier, les inoubliables instants que j'ai vécus à La Bresse.

On peut être un enfant terrible, l'atmosphère de franche et surtout profonde amitié dont nous fûmes baignés pendant ces trois jours seraient capables d'attendrir un rocher. Un rocher, symbole de la race vosgienne, énergique, dure, indomptable — nous en avons eu les preuves par les monuments érigés en souvenir de l'héroïsme des enfants de La Bresse qui ont versé leur sang pour que la France ne soit pas amputée de cette parcelle de terre sur laquelle chaque pas nous révèle une nouvelle merveille de la nature.

Dure, ai-je dit, mais aussi sensible, hospitalière; et les lignes qui vont suivre vous feront vivre, vous qui n'avez pas eu ce bonheur, les instants que nous avons passés au pied de cette montagne où, il y a seize ans, j'ai laissé quelques gouttes de mon sang. Qu'il ait fertilisé une partie de cette terre et je ne regretterai pas mes mois d'hôpital. D'ailleurs, j'en garde un souvenir, puisqu'un des éclats reçus, sur la route qui mène au col de la Schlucht, loge encore dans mon épaule gauche. Mais de quoi me plaindrais-je puisque mon bras peut se lever, avec un verre au bout, pour porter une « santé » à mes amis de La Bresse et à tous les prisonniers et leur famille ?

Mais assez de préambule. Vos valises sont bouclées ? En route pour les Vosges. Nous ferons cela, si vous le voulez bien, un peu sous forme de notes de voyage, scénario d'un film dont le grand metteur en scène sera l'Amitié. Samedi 29 mai.

Un soleil déjà chaud, prometteur de belles journées nous salue de ses rayons d'or lorsque nous prenons la route à 7 heures. Avec la virtuosité qui est un prélude à leur adresse et leur maîtrise dans les lacets des Vosges, Baron et Roger se relayent au volant. Je passerai sous silence notre traversée de Paris à peine éveillé, et bientôt nous attaquons la route. Nous craignons les barrages, mais nous ne doublons qu'un détachement de tracteurs qui se rendent sur des positions préparées à l'avance. De ce côté, nul incident. Une petite 2 CV se présente devant nous. C'est le numéro de Géhin. Nous accélérons et la grations. Le numéro est identique, mais les lettres sont différentes. Il y a tout de même des coïncidences.

Les agglomérations se succèdent. Puis la route est déviée pour éviter les gros centres. A mesure que nous avançons vers l'Est la flore change et nous voyons émerger quelques sapins qui bientôt se groupent pour jeter leur masse de vert sombre dans la campagne ondoyante. Après un bon déjeuner à Dompaire où Géhin et Coche nous ont

MAISONS RECOMMANDEES

- Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.
- ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).
- Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN. 11-54.
- Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12^e). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gabby.
- André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). INV. 49-80.
- Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18^e), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

rejoints, nous reprenons la route vers Epinal et Gérardmer, nous passons le col de la Schlucht, traversons Münster et poussons jusqu'à Turckheim où nous remarquons quelques nids de cigogne, malheureusement vides de leurs habitants ailés. Comment les enfants naissent-ils en Alsace maintenant ? Encore une tradition qui s'en va, avec beaucoup d'autres, hélas !

Mais ne nous attardons pas en considérations philosophiques. Un de nos aimables convoyeurs a une visite à rendre; nous en profitons pour siffler un demi de bière auprès de laquelle la meilleure que l'on boit à Paris fait figure de tisane.

Nous rebroussons chemin par une route qui, entre deux impressionnantes collines, nous mène à La Bresse, but de notre voyage. Une ambiance toute familiale nous accueille « Au Vieux Moulin », fief de notre Jeangeorges. Il me semble que j'y suis depuis toujours.

Nous prenons possession de nos chambres et descendons faire connaissance avec le petit vin du pays.

Dans une petite salle, le dîner est servi. C'est un repas tout simple mais je ne vous dis pas le menu : vous en auriez mal au foie. Qu'est-ce que ce sera demain ? Ensuite, Michel Géhin (fils dudit) se met au piano et nous esquissons quelques pas de danse entre les tables dressées pour la réunion de demain, et... bonsoir.

Dimanche 20 mai. Un splendide soleil filtre à travers le store de bois. Les cloches de l'église toute proche égrenent leurs notes argentines pour appeler les fidèles à l'office.

10 h. 30. Précédés de la clique et de l'harmonie du pays, les anciens prisonniers et leurs familles se dirigent vers le cimetière où, devant le Monument aux Morts, après les sonneries réglementaires et l'impressionnante minute de silence, Langevin prononce une allocution dans laquelle il compare avec justesse La Bresse à Oradour; c'est d'autant plus vrai que tous les bâtiments de cette petite ville ont été reconstruits; seul le clocher de l'église est de construction ancienne. M. Jean-pierre, adjoint au maire, prononce à son tour un discours écouté avec beaucoup d'attention et de respect.

Sur une route qui franchit la colline voisine, passent des cars pleins de touristes. Les fidèles qui sortent de la messe se massent à proximité. Tous sont saisis par la grandeur de la cérémonie. Une sorte de force mystérieuse nous enveloppe, nous étreint : nos

morts sont là, près de nous, au garde-à-vous dans un au-delà tout proche, répondant silencieusement à l'hommage que nous leur rendons.

Dès la fin de la cérémonie, la clique et l'harmonie se dirigent vers la sortie du cimetière. Alors, tous, sans un ordre, comme mus par un intime commandement, suivent en se plaçant « En rang sur trois » et le défilé qui se déroule depuis la sortie du champ des morts est pris « Au pas » insensiblement; bientôt c'est une troupe qui défile dans un ordre presque impeccable jusqu'à l'auberge du Vieux Moulin, et, cependant que les deux groupes de musique se rangent sur un trottoir, les anciens prisonniers font d'eux-mêmes un « A droite » qui les place face aux musiciens.

Ce n'est pas cocardier, c'est beau. Seul un sentiment de respect pour ceux qui sont tombés pour que nous puissions encore regarder le soleil a dicté aux anciens combattants la tenue qui sévit à cette grande circonstance, et c'est seulement lorsque Langevin et l'adjoint au maire ont serré la main aux chefs de musique que les ex-Gefangs se dispersent. Comme si chacun attendait un « Rompez les rangs ».

Pendant, ce temps, les caméras ont tourné, les photographes ont saisi cette dernière phase de la cérémonie. Chacun pénètre dans l'auberge, avec un battement plus précipité du côté gauche.

Un vin d'honneur nous attend. Les conversations reprennent leur train. Il y a des rencontres entre anciens voisins de lit ou de pioche. On se reconnaît, heureux de se retrouver, mais encore sous l'emprise de l'émotion de ce que nous venons de vivre. Personnellement, je rencontre deux camarades que je n'avais pas vus depuis seize ans. J'en espérais encore d'autres, mais, pour beaucoup, les réunions de l'Amicale se bornent à de secs comptes rendus et à quelques histoires vagues. Ils ignorent le caractère familial de nos réunions, exemple notre camarade Goetz qui vint seul de Giromagny, croyant ne rencontrer que quelques anciens prisonniers et fut heureusement surpris en trouvant des familles au complet. Il avait jusqu'alors négligé l'Amicale, il s'est fait inscrire séance tenante.

Cette excellente manifestation ne sera pas sans suite : ce même enthousiasme, qui faisait sortir les malades de leurs chambres lorsque nous donnions des spectacles dans les hôpitaux, fera sortir les indifférents de leur « tour d'ivoire ». Et surtout il faut absolument que disparaisse de la pensée de tous nos camarades que l'Amicale et son jour-

nal sont une chapelle réservée aux seuls ex-locataires du Stalag. Je puis en parler en toute liberté puisque j'ai passé toute ma captivité dans les Kommandos, sauf sept mois à l'hôpital de Rottenmünster; mais je me souviens d'avoir entendu les mêmes réflexions à propos du « Captif », lorsque nous étions là-bas : « Il n'y a que des histoires du camp », mais personne n'écrivait; maintenant c'est la même chose; or, pour que soient insérés des histoires ou des articles d'intérêt général, il est indispensable que nos camarades des Kommandos en écrivent. Perron l'a souvent demandé dans « Le Lien ». Une rubrique est ouverte, chaque mois, aux différents Kommandos. Armez-vous de vos stylos et envoyez des articles : « Le Lien » est fait pour cela.

Les reprises de contact effectuées ici, à La Bresse, prouvent bien que, de par la France, il y a des anciens prisonniers qui ne demandent qu'à se manifester; pourquoi hésitent-ils ? J'ai bon espoir : la spontanéité de ceux qui se sont fait inscrire pendant ces trois jours fait augurer une recrudescence d'inscriptions dans un proche avenir. Si le vin de l'amitié a coulé dans les Vosges, pourquoi ne coulerait-il pas dans d'autres contrées ?

Je m'excuse de cette digression. Revenons sur les bords de la Moselotte. La grande salle de l'auberge, décorée de lampions et de guirlandes par les soins des camarades arrivés vendredi soir, nous attend avec ses tables disposées en fer à cheval. Au fond une petite estrade, son piano et son micro sont réservés aux attractions.

Tout le monde se place par affinité et bientôt nous voyons apparaître nos aimables serveuses qui, tel un bataillon de girls, toutes de blanc vêtues et arborant, qui un sourire découpé dans une jolie pomme rose, qui un minois plus mutin, qui un visage un peu plus sérieux, mais toutes empreintes d'une gentillesse débordante, malgré le travail donné par cent vingt convives, nous apportent tout plein de bonnes choses qui inciteraient à demander au Bon Dieu de rayer la gourmandise des sept péchés capitaux. Nous demanderons à l'abbé Petit ce qu'il pense de ma suggestion.

Vous décrire le menu serait rétrograder les œuvres de Brillat-Savarin au rang de petit casse-croûte. A propos de menus, nous avons eu la bonne surprise de recevoir, non pas de communs petits cartons, mais des menus finement décorés d'authentiques images d'Epinal qu'un généreux donateur a voulu offrir en souvenir aux Parisiens. Anonyme, cer-

tes, mais Epinal, n'est-ce pas le lieu de résidence de notre ami Homeyer ? Merci et compliments au généreux donateur.

A la fin du banquet, Homeyer prend la parole pour souligner les efforts fournis par Jeangeorges (et toute son équipe à sa bouche) et les sacrifices consentis par certains de nos camarades vosgiens qui supprimèrent une sortie familiale afin de nous accueillir. Puis il cède la place à Langevin qui souligne la vitalité du V B et rappelle aux sympathisants que notre grande famille laisse toujours sa porte ouverte aux retardataires.

Ensuite a lieu l'Assemblée générale de la section des Vosges. Après le repas ? direz-vous. Ce n'est peut-être pas très orthodoxe, mais les différentes cérémonies nous ont légèrement mis en retard; c'est pourquoi Mme Jeangeorges ne voulant pas risquer de laisser « attacher » les viandes, il a été décidé d'agir de la sorte. Malgré l'abondance des plats et des crus, l'assemblée se déroule très bien. Discours d'ouverture par Mathieu, secrétaire général de la section des Vosges, qui débute en lisant les messages d'excuses des absents; comptes rendus; vote à mains levées. Le tout sans heurts et sans bavures.

Notre grand dispensateur de la bonne bouche, j'ai nommé Jeangeorges, se lève à son tour pour remercier les Parisiens d'être venus de si loin et aussi... d'avoir amené de charmantes compagnes. Il rappelle les promesses d'amitié faites derrière les barbelés, — promesses qui ont été tenues, — et leurs heureuses suites sous forme de réalisations, du pécule obtenu, du soutien de nos malades, etc... En conclusion, il met l'accent sur les liens d'amitié qui unissent les Vosgiens et les Parisiens.

Langevin, à qui Homeyer a demandé de parler (c'était été la troisième fois), suggère que ce soit le tour des amuseurs.

Welté, un Vosgien, monte sur la petite scène, annonçant que son premier numéro sera réaliste. De fait, notre camarade sème « Le Pressoir », morceau tragique, monumental cri de vengeance d'une contrée opprimée. Un silence pèse dans la salle. Un tonnerre d'applaudissements salua ce numéro de grande classe. Peu après, Welté revient, costumé cette fois en troupier comique, et nous récite « Il a des galons », dans un style à faire pâlir d'envie Fernandel.

Langevin remercie l'anonyme donateur des menus.

Welté revient, cette fois encore travesti pour la circonstance, et nous prononce un sermon humoristique qui déchaîne la joie de toute la salle.

Un autre camarade du cru, Goetz, de Giromagny, nous fait passer un moment de folle gaîté en nous détaillant son « Discours d'enterrement », pièce comique du terroir où l'accent alsacien de notre ami ajoute encore une saveur particulière.

Charles Saint-Omer.

(A suivre)

A Tamines, l'amitié domine...

(Suite de la page 1)

Par ses pertes en vies humaines et ses destructions matérielles, Tamines a été l'Oradour-sur-Glane de la guerre 14-18.

Des Français s'y sont illustrés dans des combats qui retardèrent l'avance allemande, à tel point qu'un monument leur a été élevé et qu'un soldat breton, au courage légendaire, Pierre Leuffevre, a son nom gravé non seulement dans la pierre, mais encore dans les mémoires.

Devant ce mémorial, le président des Amitiés Françaises de Tamines rappela l'héroïsme des soldats français qui luttèrent, à cet endroit, jusqu'à la dernière cartouche.

Rose lui répondait, en soulignant que Belges et Français ont constamment soutenu les mêmes causes et qu'ils ont toujours eu la même conception de la liberté.

Nous, en passant, pour la petite histoire, que notre ami Géhin fut très remarqué pour sa belle attitude dans les fonctions de porte-drapeau.

Revenus à l'Hôtel de Ville, les congressistes assistèrent alors à l'Assemblée statutaire.

Le président Roland, qui ne perdait pas la notion de l'heure, dirigea activement les débats. Successivement, la parole fut donnée, dans l'ordre, à Métillon, Colart, Denis, nouveau trésorier, et Libert. Après le magistral discours de clôture, prononcé par Roland, Rose développa à son tour le thème familial de l'amitié franco-belge.

Pour donner une idée de la réussite de cette journée, il suffit de préciser que le banquet tradition-

nel rassembla cent vingt convives. Tout s'y passa à merveille : des dames égayaient chaque table, la chère était abondante et la joie éclairant les visages n'avait rien de factice.

En de telles heures, on ressent pleinement l'utilité, pour ne pas dire la nécessité, des Amicales. Chacun, au contact de camarades qui comprennent même ses silen-

A L'AMICALE LYONNAISE

Camarade de la région lyonnaise, nous te rappelons que tu trouveras toujours le meilleur accueil au bureau du Groupement, 16, rue Joseph-Serlin, Lyon (1^{er}), tous les jours, de 15 à 18 heures, et à nos permanences, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à 11 h. 30.

PERMANENCES MENSUELLES :

Dimanche 1^{er} juillet;

Dimanche 5 août;

Dimanche 2 septembre



Le Gérant : PIFFAULT Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

ces, reprend confiance dans la vertu du mot solidarité. Il se sent moins seul dans la vie, sachant bien que tous ceux qui l'entourent sont en pleine communion de pensée avec lui.

Au dessert, Fromentin, dans une allocution empreinte d'humour, cita quelques anecdotes amusantes puisées dans l'histoire des précédentes réunions. Pour conclure, il invita les anciens prisonniers belges à venir nombreux, en France, à l'occasion de notre journée nationale d'octobre.

Enfin Hambye, brillant orateur qu'on ne se lasse pas d'écouter, exalta l'étroite fraternité issue des années d'exil, et montra, par des exemples, l'intérêt que les Belges portent aux destinées de la France.

Tard dans la soirée, les retardataires qui ne se décidaient pas à se séparer, eurent, en outre, la bonne fortune d'entendre le R.P. Forthomme égrener quelques souvenirs. Ces heureux privilégiés ne sont pas près d'oublier le conteur, personnage éminemment sympathique et doué du rare pouvoir de charmer ses auditeurs.

En fin de journée, Métillon pouvait se frotter les mains de satisfaction. Son organisation, parfaite en tous points, lui avait valu d'unanimes éloges.

Remercions-le encore une fois, ainsi que tous nos amis belges, pour la dose d'optimisme que nous avons rapportée de ce voyage.

Les Amicales y ont pris de nouvelles assurances sur l'avenir. Soyez-en certains, camarades, ce n'est pas encore demain que nous assisterons à l'agonie du mouvement prisonnier !...

Mle 23.653.

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

EX-No 5305
Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER
CHAMBRES
A COUCHER
ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE
DE FABRIQUES

Cuisines modernes
Eléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués
en chiffres connus

Facilités de paiement
sur demande

Prix spéciaux
aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements
n'hésitez pas
à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07
Métro : NATION